

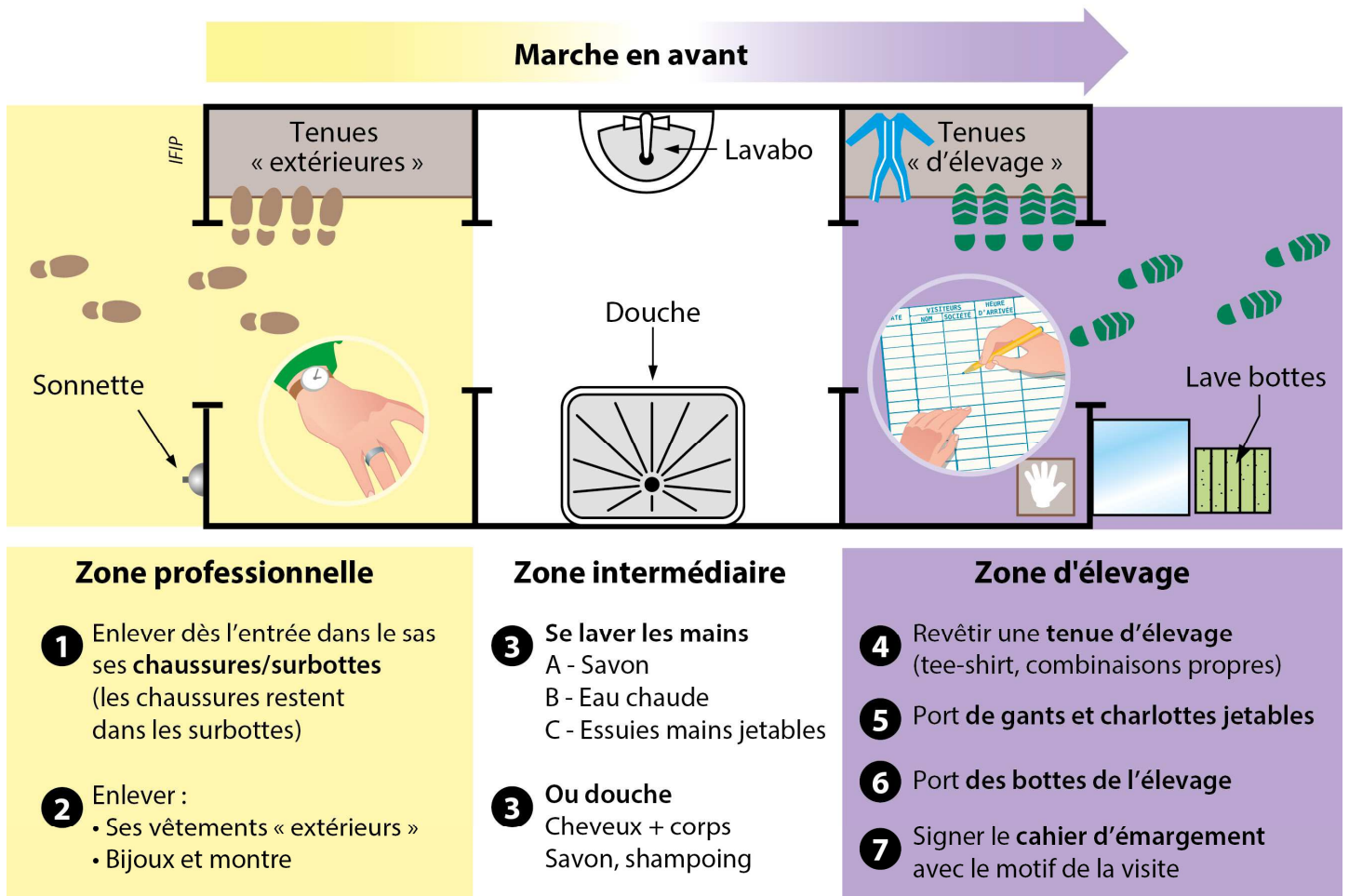
# Procédure entrée intervenants extérieurs

## Consignes pour accéder dans l'élevage

- ▶ Ne pas avoir été en contact avec des porcs ou des sangliers de pays infectés depuis moins de 2 nuits.
- ▶ Ne pas introduire de nourriture à base de porc ou de sanglier dans la zone d'élevage.
- ▶ Ne pas introduire de matériel provenant d'autres élevages de porcs ou de sangliers.
  
- ▶ Garer son véhicule au niveau du parking visiteurs en suivant la signalétique
- ▶ Aller directement au sas sanitaire
- ▶ Sonner à l'entrée ou appeler l'éleveur (numéro de téléphone affiché à l'entrée du sas)
- ▶ Ne pas entrer sans autorisation de l'éleveur

## Consignes à appliquer dans le sas sanitaire

Dans le sas sanitaire respecter les consignes qui sont affichées et la marche en avant selon 3 zones.



**Sortie de l'élevage : mêmes procédures mais en sens inverse**